

CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES
(société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2024 ET 2023

CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION
(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2024 AND 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT **INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT**

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière
États de la perte nette et de la perte globale
États des variations des capitaux propres
Tableaux des flux de trésorerie
Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position
Statements of net loss and comprehensive loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flows
Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Corporation Lithium Éléments Critiques

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation Lithium Éléments Critiques (« la Société »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 août 2024 et au 31 août 2023;
- les états de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2024 et au 31 août 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Lithium Corporation

Opinion

We have audited the financial statements of Critical Elements Lithium Corporation (the "Entity"), which comprise:

- the statements of financial position as at August 31, 2024 and August 31, 2023;
- the statements of net loss and comprehensive loss for the years then ended;
- the statements of changes in equity for the years then ended;
- the statements of cash flows for the years then ended;
- and notes to the financial statements, including a summary of material accounting policies;

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at August 31, 2024 and August 31, 2023, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with IFRS Accounting Standards as issued by the International Accounting Standards Board.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditor's report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 août 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation des indicateurs de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 4 et 12 des états financiers. L'entité possède des actifs de prospection et d'évaluation incluant des propriétés minières. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation par l'entité uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

À chaque date de clôture, l'entité effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Key Audit Matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements for the year ended August 31, 2024. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters.

We have determined the matters described below to be the key audit matters to be communicated in our auditor's report.

Evaluation of indicators of impairment for exploration and evaluation assets

Description of the Matter

We draw attention to Notes 4 and 12 of the financial statements. The Entity has exploration and evaluation assets which include mining properties. The carrying amounts of exploration and evaluation assets are assessed by the Entity for impairment when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have expired or will expire in the near future;
- No significant future exploration expenditures are foreseen;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

The Entity completes an evaluation at each reporting period of potential impairment indicators. If any such indicator exists, then the assets' recoverable amount is estimated.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation des indicateurs de dépréciation des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives en raison de l'ampleur des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation. Cette question est l'une des plus importantes du fait des difficultés soulevées par l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit visant à apprécier les conclusions de l'entité quant à savoir si les facteurs, pris individuellement et collectivement, constituent des indicateurs de dépréciation.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons déterminé que l'évaluation de l'entité des indicateurs potentiels de dépréciation s'alignait sur :

- l'information incluse dans les communiqués de presse de l'entité et rapports de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- les éléments probants obtenus dans le cadre d'autres aspects de l'audit, y compris les résultats des activités de prospection et toute mise à jour des estimations des ressources et réserves minérales;
- les renseignements obtenus à la suite :
 - (i) de la lecture des communications internes destinées à la direction et au conseil d'administration;
 - (ii) de l'inspection d'informations rendues publiques en vue d'analyser les fluctuations du cours des marchandises concernées.

Nous avons évalué le statut des droits de prospection de l'entité en vérifiant auprès de la direction s'il est prévu de ne pas renouveler certains droits et en consultant les registres publics.

Nous avons tenu compte des activités menées jusqu'à présent dans chaque zone où l'entité a le droit de prospecter en comparant les dépenses actuelles aux dépenses budgétées et aux flux de trésorerie disponibles pour appuyer ces dernières. Nous avons évalué la capacité de l'entité à budgéter avec exactitude les dépenses en comparant les dépenses budgétées de l'entité pour l'exercice précédent aux dépenses réelles engagées.

Why the matter is a key audit matter

We identified the evaluation of indicators of impairment for exploration and evaluation assets as a key audit matter. This matter represented an area of significant risk of material misstatement given the magnitude of exploration and evaluation assets. This matter was of most significance due to the difficulties in evaluating the results of our audit procedures to assess the Entity's determination of whether the factors, individually and in the aggregate, resulted in indicators of impairment.

How the matter was addressed in the audit

The primary procedures we performed to address this key audit matter included the following. We assessed that the Entity's evaluation of potential impairment indicators was consistent with:

- Information included in Entity's press releases and Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions;
- Evidence obtained in other areas of the audit, including the results of exploration activities and any updates to estimates of mineral reserves and resources;
- Information obtained from:
 - (i) Reading internal communications to management and the Board of Directors;
 - (ii) Inspecting publicly available information for changes in the price of applicable commodity prices.

We assessed the status of the Entity's rights to explore by discussing with management if any rights were not expected to be renewed and by inspecting government registries.

We considered the activities to date in each area to which the Entity has a right to explore by comparing the actual expenditures to the budgeted expenditures and available cash flow to meet these budgeted expenditures. We evaluated the Entity's ability to accurately budget the expenditures by comparing the Entity's prior year budgeted expenditures to the actual expenditures incurred.

Nous avons évalué si des dépenses importantes ont été prévues pour la poursuite de la prospection en vue d'évaluer les ressources minérales dans les zones où l'entité a le droit de prospecter ou si de telles dépenses ont été suspendues en analysant les dépenses budgétées et en discutant avec la direction quant aux projets de l'entité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

We assessed if substantive expenditures on further exploration for the evaluation of mineral resources in each area that the Entity has a right to explore are planned or discontinued by inspecting budgeted expenditures.

Other Information

Management is responsible for the other information. Other information comprises:

- The information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit and remain alert for indications that the other information appears to be materially misstated.

We obtained the information included in the Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions as at the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in the auditor's report.

We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards as issued by the International Accounting Standards Board and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Page 5

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

Page 5

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Marie David.



Montréal, Canada

Le 6 novembre 2024

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A131681

- Provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.
- Determine, from the matters communicated with those charged with governance, those matters that were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and are therefore the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our auditor's report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected to outweigh the public interest benefits of such communication.

The engagement partner on the audit resulting in this auditor's report is Marie David.



Montreal, Canada

November 6, 2024

* CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A131681

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Financial Position**Years ended August 31**

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023	
ACTIFS	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	10 756 595	25 577 070	Cash and cash equivalents (Note 6)
Placement (note 7)	2 252 414	2 000 000	Investment (Note 7)
Titres négociables (note 8)	7 887 146	3 265 785	Marketable securities (Note 8)
Autres débiteurs	163 657	219 377	Other receivables
Taxes à recevoir	168 118	450 506	Taxes receivable
Frais payés d'avance	646 671	226 338	Prepaid expenses
			Resources and mining tax credits
Crédits d'impôts ressources et miniers à recevoir	1 124 408	1 728 193	receivable
	22 999 009	33 467 269	
Actifs non courants			Non-current assets
Actifs financiers au titre de placements donnés en garantie (note 9)	5 637 306	4 210 140	Financial asset collateral investments (Note 9)
Immobilisations corporelles (note 10)	253 650	209 543	Fixed assets (Note 10)
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	152 143	224 272	Right-of-use assets (Note 11)
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	184 917	1 240 460	Deposits related to exploration and evaluation activities
Actifs de prospection et d'évaluation (note 12)	50 073 881	39 630 450	Exploration and evaluation assets (Note 12)
	56 301 897	45 514 865	
Total des actifs	79 300 906	78 982 134	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	2 250 864	4 053 962	Accounts payable and accrued liabilities
Tranche à court terme des obligations locatives (note 13)	49 777	45 395	Current portion of lease liabilities (Note 13)
	2 300 641	4 099 357	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Obligations locatives (note 13)	142 094	191 871	Lease liabilities (Note 13)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	3 299 764	2 626 762	Deferred income taxes and mining taxes
	3 441 858	2 818 633	
Total des passifs	5 742 499	6 917 990	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social et bons de souscription (notes 14 et 15)	111 074 370	111 034 601	Share capital and warrants (Notes 14 and 15)
Surplus d'apport	11 990 757	10 412 201	Contributed surplus
Déficit	(49 506 720)	(49 382 658)	Deficit
Total des capitaux propres	73 558 407	72 064 144	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	79 300 906	78 982 134	Total liabilities and equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (notes 21 et 22) et **EVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS** (note 25).**CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS** (Notes 21 and 22) and **SUBSEQUENT EVENTS** (Note 25).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director(s) Vanessa Laplante, Administrateur – Director

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

**États de la perte nette
et de la perte globale
Exercices clos les 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

**Statements of Net Loss and
Comprehensive Loss)
Years ended August 31**

	2024	2023	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration (note 18)	381 190	429 714	General and administrative expenses (note 18)
Salaires et charges sociales	3 302 021	3 263 108	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	173 557	367 118	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	444 008	530 951	Professional and consultants' fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 592 325	1 587 987	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	49 539	15 823	Depreciation of fixed assets (Note 10)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	20 697	45 167	Depreciation of right-of-use assets (Note 11)
	5 963 337	6 239 868	
AUTRES			OTHER
Revenus d'intérêts	(1 124 348)	(1 179 355)	Interest income
Autres revenus	(48 036)	(84 453)	Other revenues
Variation de la juste valeur des titres négociables	(4 676 121)	(1 602 320)	Net change in fair value of marketable securities
Étude d'ingénierie d'une usine d'hydroxyde de lithium	-	(124 721)	Engineering study of a lithium hydroxide plant
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(17 745)	Gain on disposal of property, plant and equipment
Gain sur disposition de titres négociables	(3 280)	-	Gain on disposal of marketable securities
Perte sur modification de bail	-	(2 425)	Loss on lease modification
Perte sur taux de change	12 510	23 911	Foreign exchange loss
	(5 839 275)	(2 987 108)	
PERTE AVANT IMPÔTS	124 062	3 252 760	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Recouvrement d'impôt exigible (note 16)	(673 003)	(140 460)	Current tax recovery (Note 16)
Dépense d'impôt différé	673 003	140 460	Deferred tax expense
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE DE L'EXERCICE	124 062	3 252 760	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE PAR ACTION (de base et dilué) (note 17)	0,00	(0,02)	NET LOSS PER SHARE (basic and diluted) (Note 17)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DE BASE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION	217 804 615	215 214 080	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF COMMON SHARES OUTSTANDING

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Lithium Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

Years ended August 31

	Capital social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit cumulé / Accumulated deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 août 2022	96 709 094	9 641 951	(46 129 898)	60 221 147	Balance, August 31, 2022
Exercice d'options d'achat d'actions (note 15)	582 699	(186 699)	-	396 000	Share purchase options exercised (Note 15)
Exercice de bons de souscription (note 15)	12 049 340	-	-	12 049 340	Warrants exercised (Note 15)
Exercice d'options aux courtiers (note 15)	1 693 468	(631 038)	-	1 062 430	Brokers options exercised (Note 15)
Paiements fondés sur des actions - unités d'actions différées et unités d'actions incessibles (note 15)	-	538 952	-	538 952	Share-based payments - Deferred share units and Restricted share units (Note 15)
Paiements fondés sur des actions - options d'achat d'actions (note 15)	-	1 049 035	-	1 049 035	Share-based payments – Share purchase options (Note 15)
	111 034 601	10 412 201	(46 129 898)	75 316 904	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(3 252 760)	(3 252 760)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2023	111 034 601	10 412 201	(49 382 658)	72 064 144	Balance, August 31, 2023
Solde au 31 août 2023	111 034 601	10 412 201	(49 382 658)	72 064 144	Balance, August 31, 2023
Exercice d'options d'achat d'actions (note 15)	39 769	(13 769)	-	26 000	Share purchase options exercised (Note 15)
Paiements fondés sur des actions - unités d'actions différées et unités d'actions incessibles (note 15)	-	1 569 227	-	1 569 227	Share-based payments - Deferred share units and Restricted share units (Note 15)
Paiements fondés sur des actions - options d'achat d'actions (note 15)	-	23 098	-	23 098	Share-based payments – Share purchase options (Note 15)
	111 074 370	11 990 757	(49 382 658)	73 682 469	
Perte nette pour l'exercice	-	-	(124 062)	(124 062)	Net loss for the year
Solde au 31 août 2024	111 074 370	11 990 757	(49 506 720)	73 558 407	Balance, August 31, 2024

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos le 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2024	2023	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(124 062)	(3 252 760)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 592 325	1 587 987	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	49 539	15 823	Depreciation of fixed assets
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	20 697	45 167	Depreciation of right-of-use assets
Perte sur modification de bail	-	(2 425)	Loss on lease modification
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(17 745)	Gain on disposal of fixed assets
Gain sur disposition de titres négociables	(3 280)	-	Gain on disposal of marketable securities
Variation de la juste valeur des titres négociables	(4 676 121)	(1 602 320)	Net change in fair value of the marketable securities
Intérêts courus	90 859	150 125	Accrued interest
Impôts différés	673 003	140 460	Deferred income taxes
	(2 377 040)	(2 935 688)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 19)	(3 678 454)	(2 253 786)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 19)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(6 055 494)	(5 189 474)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Remboursements des obligations locatives	(45 395)	(32 638)	Repayment of lease liabilities
Crédits d'impôt relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers	1 908 139	792 725	Tax credits related to resources and mining tax credits
Produits provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options aux courtiers	26 000	13 507 770	Proceeds from exercise of share purchase options, warrants and brokers options
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 888 744	14 267 857	Cash flows related to financing activities

Corporation Lithium Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos le 31 août****Critical Elements Lithium Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2024	2023	
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Acquisition de titres négociables	-	(237 058)	Acquisition of marketable securities
Acquisition d'immobilisations	(95 336)	(149 008)	Acquisition of fixed assets
Acquisition d'un placement	(2 252 414)	(1 400 000)	Proceeds from investment
Encaissement d'un placement	2 000 000	-	Proceeds from investment
Acquisition d'un actif financier au titre d'un placement donné en garantie	(1 427 166)	(4 210 140)	Acquisition of financial asset collateral
Produits de disposition de titres négociables	58 040	-	Proceeds from disposal of marketable securities
Produits de disposition d'immobilisations	-	21 395	Proceeds from disposal of fixed assets
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	-	(1 240 460)	Deposits related to exploration and evaluation activities
Ajout d'actifs de prospection et d'évaluation	(8 936 849)	(6 093 078)	Additions to exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 653 725)	(13 308 349)	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(14 820 475)	(4 229 966)	CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25 577 070	29 807 036	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 756 595	25 577 070	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 19). / Items not affecting cash and cash equivalents (Note 19).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES 1-
ACTIVITÉS**

Corporation Lithium Éléments Critiques (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est engagée dans l'acquisition, l'exploration, la mise en valeur et le traitement de propriétés minières de minéraux critiques au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 80, boul. de la Seigneurie ouest, bureau 201, Blainville, Québec, J7C 5M3.

**2- NATURE DES OPÉRATIONS ET MODE DE 2-
PRÉSENTATION**

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables. Au 31 août 2024, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement et les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

**1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF
ACTIVITIES**

Critical Elements Lithium Corporation (the "Corporation"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is involved in the acquisition, exploration, development and processing of critical minerals mining properties in Canada. Its shares are traded on the TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on the Frankfurt Stock Exchange under the symbol F12. The address of the Corporation's head office and registered office is 80, de la Seigneurie West Blvd, Suite 201, Blainville, Québec, J7C 5M3.

**2- NATURE OF OPERATIONS AND BASIS OF
PRESENTATION**

The Corporation has determined that one of its mining properties, namely Rose Lithium-Tantalum, has economically recoverable ore reserves. As at August 31, 2024, the Corporation determined that it was still in the exploration stage with respect to its Rose Lithium-Tantalum property because it has not yet obtained all the required financing and permits to start the construction and development phase of the Rose Lithium-Tantalum Project. The Corporation has not yet determined whether its other properties have economically recoverable ore reserves.

The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Corporation will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations as well as available financing.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Corporation holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Corporation's property title. The property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**2- NATURE DES OPÉRATIONS ET MODE DE PRÉSENTATION (suite)**

Pour l'exercice clos le 31 août 2024, la Société a enregistré une perte nette de 124 062 \$ (3 252 760 \$ en 2023) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 6 055 494 \$ (5 189 474 \$ en 2023). De plus, au 31 août 2024, la Société a un déficit de 49 506 720 \$ (49 382 658 \$ en 2023). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

3- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») de comptabilité. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 6 novembre 2024.

2- NATURE OF OPERATIONS AND BASIS OF PRESENTATION (continued)

For the year ended August 31, 2024, the Corporation recorded a net loss of \$124,062 (2023 – 3,252,760) and has negative cash flows from operations of \$6,055,494 (2023 - \$5,189,474). In addition, as at August 31, 2024, the Corporation has a deficit of \$49,506,720 (2023 - \$49,382,658). The Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have yet been generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

The Corporation has been successful in the past in raising financing; however, it requires significant additional financing in the near and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum, the Corporation will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Corporation may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

3- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS") accounting standards. On November 6, 2024, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES****Base d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception :

- des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.
- les ententes de paiement fondés sur des actions classés en tant que capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi conformément à la norme IFRS 2.
- les obligations locatives sont initialement évalués à la valeur actualisée des paiements au titre de la location conformément à la norme IFRS 16.
- les options de participation dans les propriétés minières acquises par la Société sont initialement enregistrées à leur juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui ne sont pas soumis à des risques significatifs de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie incluent les instruments dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % ou 100% des dépenses éligibles, selon la nature de la dépense éligible. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION**Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for:

- Marketable securities, which are measured at fair value.
- Share-based payment arrangements classified as equity are measured at fair value at the grant date in accordance with IFRS 2.
- Lease liabilities are initially measured at the present value of the lease payments in accordance with IFRS 16.
- Options on interests in mining properties acquired by the Corporation are initially recorded at fair value.

Cash and cash equivalents

Cash equivalents are held for the purpose of meeting short-term cash commitments rather than for investment or other purposes. Cash equivalents are financial instruments readily convertible to a known amount of cash and not subject to a significant risk of changes in value. Cash equivalents include instruments with a maturity of three months or less from the date of acquisition.

Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources

The Corporation is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec Mining Duties Act. This refundable credit on mining duties is equal to 16%, applicable on 50% or 100% of the eligible expenses, based on the nature of the eligible expense. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)****Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)**

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation sur lequel le crédit d'impôt a été demandé n'ont plus de base fiscale à la suite de la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 38,75% du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

Actifs de prospection et d'évaluation

Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)**Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources (continued)**

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets on which the tax credit has been claimed have no tax basis following the Corporation's election to claim the refundable credit.

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Corporation become a producer in the future, as such, credits on mining duties are recorded as an income tax recovery.

Furthermore, the Company is entitled to a refundable tax credit related to resources for mining companies on eligible exploration expenses incurred. The refundable tax credit may reach 38.75% of the amount of eligible expenses incurred. Under IAS 20 – Accounting for Government Grants and Disclosure of Government Assistance, tax credits for exploration have been deducted from the expenses incurred

Exploration and evaluation assets

All costs including borrowing costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs.

4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

La Société exerce un jugement important pour réexaminer périodiquement les faits et circonstances selon IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode du solde dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique 40 %

Mobilier de bureau 20 %

Améliorations locatives Durée de contrat de location

Les autres équipements n'étaient pas encore utilisés en date du 31 août 2024. L'amortissement débutera après l'achèvement de leur mise en service.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)

Exploration and evaluation assets (continued)

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets, is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received, nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

The Corporation applies significant judgment to reconsider periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

Fixed assets

Fixed assets are accounted for at cost less any accumulated impairment losses.

Amortization of fixed assets is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment 40%

Office furniture 20%

Leasehold improvements Lease term

Other equipment is not yet used as at August 31, 2024. Depreciation will begin upon completion of the commissioning activities.

Fixed assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount.

4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Contrats de location**

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation et un passif correspondant est comptabilisé dans les obligations locatives à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. L'obligation locative est actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat si ce taux peut être facilement déterminé, sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Si le contrat de location est modifié, l'obligation locative est réévaluée pour refléter ces changements (p. ex., la modification de la durée du contrat ou des paiements).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative et de tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant celle-ci. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)**Leases**

Leases are recognized as a right-of-use asset and a corresponding liability in lease liabilities at the date at which the leased asset is available for use by the Corporation.

The lease liability is initially measured at the present value of the future lease payment. The lease liability is discounted using the interest rate implicit in the contract if this rate can be easily determined, otherwise, the lessee must use his marginal borrowing rate.

If a change to the lease were to happen, the lease liability would be remeasured to reflect those changes (e.g., changes in the lease term or changes in the lease payment).

The right-of-use assets are initially measured at cost, which includes the amount of the initial measurement of the lease liability and any lease payments made at or before the commencement date. The right-of-use assets are amortized on a straight-line basis over the duration of the lease.

Financial instruments

Financial instruments are measured on initial recognition at fair value, plus, in the case of financial instruments other than those classified as fair value through profit or loss ("FVPL"), directly attributable transaction costs. Financial instruments are recognized when the Corporation becomes party to the contracts that give rise to them and are classified as amortized cost, FVPL or fair value through other comprehensive income ("FVOCI"), as appropriate.

The Corporation has the following categories of financial instruments:

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et/ou à des versements d'intérêts et s'il n'est pas désigné à titre de JVRN. Les actifs financiers désignés comme étant au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses autres débiteurs et ses placements en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, incluant les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement. La Société classe ses titres négociables à titre d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)

Financial assets at amortized cost

A financial asset is measured at amortized cost if it is held within a business model whose objective is to hold assets to collect contractual cash flows and its contractual terms give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding, and if is not designated as FVPL. Financial assets classified at amortized cost are measured subsequent to initial recognition at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables and investments are classified as measured at amortized cost.

Fair value through profit and loss

These assets are measured at fair value and changes therein, including any interest or dividend income, are recognized in profit or loss. However, for investments in equity instruments that are not held for trading, the Corporation may elect at initial recognition to present gains and losses in other comprehensive income. For such investments measured at fair value through other comprehensive income, gains and losses are never reclassified to profit or loss, and no impairment is recognized in profit or loss. Dividends earned from such investments are recognized in profit or loss, unless the dividend clearly represents a repayment of part of the cost of the investment. The Corporation currently classifies its marketable securities as financial assets measured at fair value through profit and loss.

Financial liabilities

Financial liabilities are recognized initially at fair value, net of transaction costs. After initial recognition, financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities are classified currently by the Corporation as financial liabilities and measured at amortized cost.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements****4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**

Justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur ont recours à la hiérarchie de la juste valeur suivante : Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (non ajustés); Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; Niveau 3 : données qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues qui ont trait à des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, la Société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie de ses actifs financiers évalués au coût amorti. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Autrement, la correction de valeur pour pertes relative à cet instrument financier correspond à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Lorsque les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ont un prix coté sur un marché actif à la date de clôture, la juste valeur est basée sur ce prix. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse et que ces prix représentent des transactions réelles et régulières sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Les titres négociés en bourse sont comptabilisés au prix du marché, sur la base du cours de clôture du jour d'évaluation concerné.

Lorsque la juste valeur des investissements enregistrés dans l'état de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les modèles Black-Scholes. Dans la mesure du possible, les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, mais lorsque cela n'est pas possible, il faut faire preuve de discernement pour établir les justes valeurs.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)

Fair values of financial instruments

Financial instruments that are measured at fair value subsequent to initial recognition, if any, are grouped into a hierarchy based on the degree to which the fair value is observable as follows: Level 1: Quoted prices in active markets for identical items (unadjusted); Level 2: Observable direct or indirect inputs other than Level 1 inputs; or Level 3: Unobservable inputs (not derived from market data).

A loss allowance for expected credit losses is recognized in net loss for financial assets measured at amortized cost. At each balance sheet date, on a forward-looking basis, the Corporation assesses the expected credit losses associated with its financial assets carried at amortized cost and, if any, FVOCI. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk. The expected credit losses are required to be measured through a loss allowance at an amount equal to the 12-month expected credit losses (expected credit losses that result from those default events on the financial instrument that are possible within 12 months after the reporting date) or full lifetime expected credit losses (expected credit losses that result from all possible default events over the life of the financial instrument).

Where financial assets and financial liabilities measured at fair value though profit or loss have a quoted price in an active market at the reporting date, the fair value is based on this price. A financial instrument is regarded as quoted in an active market if quoted prices are readily and regularly available from a stock exchange and those prices represent actual and regularly occurring market transactions on an arm's length basis. Securities traded on stock exchanges are stated at market price based on the closing price on the relevant valuation day.

Where the fair values of investments recorded in the statement of financial position cannot be derived from active markets, they are determined using valuation techniques including the Black-Scholes models. The inputs to these models are taken from observable markets where possible, but where this is not feasible, a degree of judgment is required in establishing the fair values.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers exposés à l'amortissement sont évalués à la clôture de chaque période afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation, ou si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génèrent, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour soumettre les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation à un test de dépréciation correspond à chacune des propriétés minières.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets that are subject to amortization are assessed at the end of each reporting period as to whether there is any indication of impairment or whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances applies:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered, and exploration and evaluation activities will be discontinued;

If any such indication exists, then the asset's recoverable amount is estimated.

The recoverable amount of an asset or cash-generating unit is the greater of its value in use and its fair value less costs to sell. In assessing value in use, the estimated future cash flows are discounted to their present value using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and the risks specific to the asset. For the purpose of impairment testing, assets that cannot be tested individually are grouped together into the smallest group of assets that generates cash inflows from continuing use that are largely independent of the cash inflows of other assets or groups of assets (the "cash-generating unit" or "CGU"). The level identified by the Corporation for the purposes of testing mining properties and exploration and evaluation assets for impairment corresponds to each mining property.

4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Paielements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Unités d'actions différées (« UAD»), unités d'actions incessibles (« UAI ») et unités d'actions liées au rendement (« UAR)

Les unités d'actions différées, les unités d'actions incessibles et les unités d'actions liées au rendement sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi. La charge de rémunération est comptabilisée à la dépense sur la période d'acquisition des droits ou selon la meilleure estimation de la direction lorsque des dispositions contractuelles restreignent l'acquisition jusqu'à la réalisation de certaines conditions de performance, avec une augmentation correspondante des capitaux propres.

Les UAD, les UAI et les UAR devant être obligatoirement rachetées en espèces sont ultérieurement ajustées à chaque date de clôture de la situation financière pour tenir compte des variations de la juste valeur.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)

Share-based payments

The Corporation accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on a fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Corporation measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Corporation cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Deferred share units (“DSU”) and Restricted share units (“RSU”) and Performance share units (“PSU”)

Deferred share units, Restricted share units and Performance share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date. The compensation cost is recorded as an expense over the vesting period or using management's best estimate when contractual provisions restrict vesting until completion of certain performance conditions, with a corresponding increase in equity.

DSUs, RSUs and PSUs mandatorily redeemed in cash are liability-classified and are subsequently adjusted at each financial position reporting date for changes in fair value.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfiques imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)**Mining Properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Corporation are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Corporation.

When the Corporation sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying value of this portion, with any excess recognized as a gain in profit or loss.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and unused tax credits and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Corporation reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Corporation records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**4- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)****Utilisation d'estimations et recours au jugement**

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 4 (actifs de prospection et d'évaluation) pour les jugements appliqués par la Société dans son évaluation des faits et circonstances de la norme IFRS 6 qui nécessitent un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation. Les autres jugements appliqués sont également inclus dans la note 2 pour ce qui est de la nature des opérations et mode de présentation et à la note 4 (Crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources) sur les projets de la Société concernant ses biens miniers pour la détermination des crédits d'impôt relatifs aux ressources et du crédit d'impôt minier.

Les principales sources d'estimation relatives à l'incertitude comprennent la comptabilisation des paiements fondés sur des actions, qui nécessitent de déterminer les données les plus appropriées pour le modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue de l'instrument et la volatilité. Les hypothèses et les modèles sont discutés dans la note 15.

5- NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIEES, MAIS PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations de normes existantes et amendements qui ont été publiés mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 août 2024. Ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la Société.

4- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES INFORMATION (continued)**Use of estimates and judgments**

The preparation of the financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgments, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from these estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the year in which the estimates are revised and in any future years affected.

Information about critical judgments in applying accounting policies that have the most significant effect on the amounts recognized in the financial statements is included in Note 4 (Exploration and evaluation assets) for judgments applied by the Corporation in its assessment of facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. Other judgments applied are also included in Note 2 with respect to nature of operations and basis of presentation and in Note 4 (Refundable tax credit on mining duties and refundable tax credit related to resources) on the Corporation's plans with respect to its mining properties for purposes of determining the tax credits related to resources and the mining tax credit.

Key sources of estimation of uncertainty include accounting for share-based payments, which require determining the most appropriate inputs to the valuation model including the expected life of the option and volatility. The assumptions and models are discussed in note 15.

5- ACCOUNTING STANDARDS ISSUED BUT NOT YET APPLIED

The Corporation has not yet adopted certain standards, interpretations to existing standards and amendments which have been issued but have an effective date of later than August 31, 2024. These updates are not expected to have a significant impact on the Corporation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

6- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE 6- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	<u>31 août / August 31, 2024</u>	<u>31 août / August 31, 2023</u>	
	\$	\$	
Trésorerie	381 752	3 394 609	Cash
Équivalents de trésorerie	<u>10 374 843</u>	<u>22 182 461</u>	Cash equivalents
	<u>10 756 595</u>	<u>25 577 070</u>	

Au 31 août 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalise 10 756 595 \$. Les équivalents de trésorerie consistent en trois certificats de placement garanti émis par une institution financière canadienne portant intérêt à un taux se situant entre 4,38 % et 4,43 % respectivement et venant à échéance entre septembre 2024 et octobre 2024.

As at August 31, 2024, cash and cash equivalents totaled \$10,756,595. Cash equivalents consist of three guaranteed investment certificates issued by Canadian financial institutions, bearing interest at a rate varying between 4.38% and 4.43% respectively and maturing between September 2024 and October 2024.

7- PLACEMENT

Le placement consiste en trois certificats de placement garanti émis par une institution financière canadienne portant intérêt à un taux se situant entre 4,56 % et 4,75% respectivement. Un des certificats de placement vient à échéance en janvier 2025 et est encaissable avant son échéance sans pénalité. Les autres certificats de placement garanti viennent à échéance entre décembre 2024 et janvier 2025.

7- INVESTMENT

Investment consists of three guaranteed investment certificates issued by a Canadian financial institution, bearing interest at a rate varying between 4.56 % and 4.75% respectively. One of the guaranteed investment certificates matures in January 2025 and is cashable before maturity without any penalty. The other guaranteed investment certificates mature between December 2024 and January 2025.

8- TITRES NÉGOCIABLES

	<u>31 août / August 31, 2024</u>
	\$
525 000 actions ordinaires de Lomiko Metals Inc. – niveau 1 (5 250 000 en 2023, consolidé 10: 1 en 2024)	134 125
21 188 actions ordinaires de Pasofino Gold Limited – niveau 1	10 594
12 927 000 (13 000 000 en 2023) actions ordinaires de Power Nickel Inc. – niveau 1	7 626 930
474 115 bons de souscription de Power Nickel Inc. – niveau 3	<u>115 497</u>
	<u>7 887 146</u>

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX le dernier jour de négociation de la période.

8- MARKETABLE SECURITIES

	<u>31 août / August 31, 2023</u>
	\$
525,000 common shares of Lomiko Metals Inc. – level 1 (2023 – 5,250,000 consolidated 10:1 in 2024)	131 250
21,188 common shares of Pasofino Gold Limited – level 1	9 535
12,927,000 (2023 - 13,000,000) common shares of Power Nickel Inc.- level 1	3 125 000
474,115 warrants of Power Nickel Inc. – level 3	<u>-</u>
	<u>3 265 785</u>

The Corporation measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the last trading day of the period on the TSX Venture Exchange.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

8- TITRES NÉGOCIABLES (suite)

Le 31 mars 2023, la Société a acquis 948 230 unités de Power Nickel Inc. à un prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à la Société d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,50 \$ pour une période de 5 ans.

La juste valeur des bons de souscription de Power Nickel Inc. achetés en 2023 a été évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. La différence entre la juste valeur des bons de souscriptions à la date initiale (85 649 \$) et leur valeur allouée initialement (nil \$) représente un escompte de 85 649 \$ devant être amorti sur la durée de vie contractuelle des bons de souscription. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, la variation de juste valeur des bons de souscription comprend un gain de 91 497 \$ et 24 000\$ d'amortissement de l'escompte (nil et nil en 2023).

La juste valeur des bons de souscription de Power Nickel Inc. a été évalué en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate	3,23 %	2,88 %
Volatilité prévue / Expected volatility	84,3 %	108,4 %
Prix des actions à la date d'évaluation / Share price at the time of evaluation	0,59 \$	0,23 \$
Durée restante / Remaining life	3,6 ans / years	4,6 ans / years
Dividende prévu / Expected dividend yield	0 %	0 %

En juillet 2024, la Société a cédé 73 000 actions ordinaires de Power Nickel Inc. pour une contrepartie monétaire totale de 58 040 \$.

8- MARKETABLE SECURITIES (continued)

On March 31, 2023, the Corporation acquired 948,230 units from Power Nickel Inc. at a price of \$0.25 per unit. Each unit consists of one common share and one-half of one common share purchase warrant. Each full warrant entitles the Corporation to acquire one common shares at a price of \$0.50 for a period of 5 years.

The fair value of the Power Nickel Inc. warrants purchased in 2023 was estimated using the Black-Scholes option pricing model. The difference between the fair value of the warrants at the initial date (\$85,649) and their initially allocated value (\$Nil) represents a discount of \$85,649 to be amortized over the contractual life of the warrants. During the year ended August 31, 2024, the change in fair value of the warrants includes a gain of \$91,497 and \$24,000 in amortization of the discount (2023 - Nil and Nil).

The fair value of Power Nickel Inc. warrants was determined using the Black-Scholes option-pricing model with the following assumptions:

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023
Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate	3,23 %	2,88 %
Volatilité prévue / Expected volatility	84,3 %	108,4 %
Prix des actions à la date d'évaluation / Share price at the time of evaluation	0,59 \$	0,23 \$
Durée restante / Remaining life	3,6 ans / years	4,6 ans / years
Dividende prévu / Expected dividend yield	0 %	0 %

In July 2024, the Corporation disposed of 73,000 common shares of Power Nickel Inc. for total proceeds amounting to \$58,040.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements**9- ACTIFS FINANCIERS AU TITRE DE
PLACEMENTS DONNÉS EN GARANTIE**

En mai 2022, le plan de de réhabilitation et de restauration de la Société concernant le projet Rose lithium-tantale a été accepté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la province de Québec (MERN). Ce plan est assorti d'une garantie financière couvrant le coût de la restauration de l'ensemble du site minier s'élevant à 21 692 923 \$. La Société a fourni à la compagnie d'assurance une garantie sous la forme d'une lettre de crédit irrévocable d'une banque canadienne, pour un montant égal à 25 % du montant cautionné, ajustable à chaque changement apporté subséquemment au solde de cautionnement pour s'assurer qu'il est à tout moment égal à au moins 25 % du montant cautionné.

La Société a donné en garantie des certificats de dépôt garantis non rachetables de 2 854 332 \$, 1 355 808 \$ et 1 427 166 \$, renouvelables auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour la lettre de crédit émise par cette institution financière. Ces certificats portent intérêt à un taux se situant entre 4,67 % et 4,82 % respectivement et viennent à échéance en septembre 2024 et novembre 2024. Ces certificats de dépôt garantis seront renouvelés à l'échéance au taux de marché.

9- FINANCIAL ASSET COLLATERAL INVESTMENTS

In May 2022, the Corporation's rehabilitation and restoration plan for the Rose Lithium-Tantalum project was accepted by the Ministry of Energy and Natural Resources of the province of Québec (MERN). This plan is accompanied by a financial guarantee covering the cost of restoring the entire mine site amounting to \$21,692,923. The Corporation provided the insurance company with a guarantee in the form of an irrevocable letter of credit from a Canadian bank, for an amount equal to 25% of the bonded amount, adjustable with each subsequent change to the bonded balance to ensure that it is at all times equal to at least 25% of the bonded amount.

The Corporation has pledged non-redeemable guaranteed certificates of deposit of \$2,854,332, \$1,355,808 and \$1,427,166 renewable with a Canadian financial institution, as security for the letter of credit issued by that financial institution. These certificates bear interest at a rate varying between 4.67% and 4.82% respectively and mature in September 2024 and November 2024. These non-redeemable guaranteed certificates will be renewed at maturity at the market rate.

10- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10- FIXED ASSETS

	Mobilier de bureau / Office Equipment	Matériel informatique et logiciel / Computer Equipment and software	Améliorations locatives / Leasehold improvements	Autres équipements / Other equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} septembre 2022 / Balance as at September 1, 2022	51 905	16 083	-	73 737	141 725
Acquisitions / Additions	41 838	57 367	49 803	-	149 008
Disposition / Disposal	(45 367)	-	-	-	(45 367)
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	48 376	73 450	49 803	73 737	245 366
Acquisitions / Additions	-	40 683	3 059	51 594	95 336
Disposition / Disposal	-	(13 918)	-	-	(13 918)
Solde au 31 août 2024 / Balance as at August 31, 2024	48 376	100 215	52 862	125 331	326 784
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation					
Solde au 1 ^{er} septembre 2022 Balance as at September 1, 2022	47 763	13 954	-	-	61 717
Amortissement / Depreciation	3 685	9 173	2 965	-	15 823
Disposition / Disposal	(41 717)	-	-	-	(41 717)
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	9 731	23 127	2 965	-	35 823
Amortissement / Depreciation	8 081	28 525	14 623	-	51 229
Disposition / Disposal	-	(13 918)	-	-	(13 918)
Solde au 31 août 2024 / Balance as at August 31, 2024	17 812	37 734	17 588	-	73 134
Valeur nette comptable / Net book value					
Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	38 645	50 323	46 838	73 737	209 543
Solde au 31 août 2024 / Balance as at August 31, 2024	30 564	62 481	35 274	125 331	253 650

11- ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Rapprochement de la variation des actifs au titre de droits d'utilisation :

	31 août / August 31, 2024
	\$
Actifs au titre de droits d'utilisation	
Solde au début de l'exercice	224 272
Acquisition de droits d'utilisation	-
Radiation	-
Amortissement	(72 129)
Solde à la fin de l'exercice	152 143

En mars 2023, la Société a cédé son bail pour son bureau situé à Montréal, y compris toutes les obligations liées à un autre locataire, avant la fin de son échéance. Cette cession a donné lieu à la comptabilisation d'une radiation des droits d'utilisation pour un montant de 26 663 \$.

L'amortissement inclut une somme de 51 432 \$ comptabilisée dans les actifs de prospection et d'évaluation au cours de l'exercice (nil en 2023).

11- RIGHT-OF-USE ASSETS

Reconciliation of movements of the Right-of-Use assets:

	31 août / August 31, 2023
	\$
Right-of-use assets	
Balance, beginning of year	38 328
Acquisition of right-of-use	257 774
Write-off	(26 663)
Depreciation	(45 167)
Balance, end of year	224 272

In March 2023, the Corporation ceded its lease for its Montreal office including all related obligations to another tenant before the end of its term. This disposal gave rise to a write-off of rights of use in the amount of \$26,663.

Depreciation includes an amount of \$51,432 accounted for in exploration and evaluation assets during the year (2023 – nil).

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 août / August 31, 2024
	\$
Propriétés minières	5 886 905
Frais de prospection et d'évaluation	44 186 976
	50 073 881

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 août / August 31, 2023
	\$
Mining properties	5 434 247
Exploration and evaluation expenses	34 196 203
	39 630 450

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2024 / Balance as at August 31, 2024
			\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:							
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	5 380 121	452 658	-	-	5 832 779
Rose Nord	-	SNRC33C01	9 316	-	-	-	9 316
Rose Sud	-	32N16	19 250	-	-	-	19 250
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	7 103
Duval	2 %, 3 %	32012	3 575	-	-	-	3 575
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	-	1
	1,4 %	SNRC32014, 32015					
Bourier		SNRC32N07, 32N08, 32N09	2 278	-	-	-	2 278
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	3 544
			<u>5 434 247</u>	<u>452 658</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 886 905</u>

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2024 / Balance as at August 31, 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale	32 254 995	10 384 664	(549 658)	-	42 090 001
Arques	54 588	26 305	(11 357)	-	69 536
Caumont	203 505	1 188	(518)	-	204 175
Duval	69 871	35 296	(15 094)	-	90 073
Dumulon	73 364	109	(47)	-	73 426
Lemare	1 051 189	70 593	(12 073)	-	1 109 709
Valiquette	103 210	12 300	(5 369)	-	110 141
Bourier	25 812	459 182	-	(455 110)	29 884
Nisk	51 712	465	(36)	(383)	51 758
Bloc 1	127 770	1 146	(500)	-	128 416
Blocs 2 à 6	19 154	66	(29)	-	19 191
Bloc 7	113 858	1 146	(500)	-	114 504
Rose Nord	11 556	23 038	(9 806)	-	24 788
Rose Sud	35 619	62 119	(26 364)	-	71 374
	<u>34 196 203</u>	<u>11 077 617</u>	<u>(631 351)</u>	<u>(455 493)</u>	<u>44 186 976</u>
	<u>39 630 450</u>	<u>11 530 275</u>	<u>(631 351)</u>	<u>(455 493)</u>	<u>50 073 881</u>

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023
			\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:							
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	5 124 945	256 001	-	-	5 380 946
Rose Nord	-	SNRC33C01	9 316	-	-	-	9 316
Rose Sud	-	32N16	-	19 250	-	-	19 250
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	7 103
Duval	2 %, 3 %	32012	-	2 750	-	-	2 750
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	1	-	-	-	1
	1,4 %	SNRC32014, 32015					
Bourier		SNRC32N07, 32N08, 32N09	2 278	-	-	-	2 278
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	3 544
			5 156 246	278 001	-	-	5 434 247

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Frais de prospection et d'évaluation : / Exploration and evaluation expenses:	Solde au 31 août 2022 / Balance as at August 31, 2022	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2023 / Balance as at August 31, 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Québec:					
Rose lithium-tantale	25 003 059	7 512 158	(260 222)	-	32 254 995
Rose Nord	-	19 630	(8 074)	-	11 556
Rose Sud	-	57 946	(22 327)	-	35 619
Arques	39 983	25 042	(10 437)	-	54 588
Caumont	186 498	26 488	(9 481)	-	203 505
Duval	45 476	42 414	(18 019)	-	69 871
Dumulon	58 277	25 897	(10 810)	-	73 364
Lemare	184 211	1 530 663	(663 685)	-	1 051 189
Valiquette	88 147	25 855	(10 792)	-	103 210
Bourier	25 767	97 581	(35)	(97 501)	25 812
Nisk	51 555	4 792	-	(4 635)	51 712
Bloc 1	122 182	9 040	(3 452)	-	127 770
Blocs 2 à 6	13 203	9 683	(3 732)	-	19 154
Bloc 7	108 432	8 752	(3 326)	-	113 858
	<u>25 926 790</u>	<u>9 395 941</u>	<u>(1 024 392)</u>	<u>(102 136)</u>	<u>34 196 203</u>
	<u>31 083 036</u>	<u>9 673 942</u>	<u>(1 024 392)</u>	<u>(102 136)</u>	<u>39 630 450</u>

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)

Québec

Propriété Rose lithium-tantale

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 473 titres miniers représentant une superficie de 244,99 km² ainsi qu'un bail minier représentant 1,57 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits de fonderie nets de certains titres miniers dont la moitié pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Rose Nord

La propriété Rose Nord est composée de 31 titres miniers représentant une superficie de 16,14 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Rose Sud

La propriété Rose Sud est composée de 280 titres miniers représentant une superficie de 148,81 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 136 titres miniers couvrant une superficie de 6 840,93 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 83 titres miniers et de 2 % sur un titre minier. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur un titre minier.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 304 titres miniers (dont 203 de ses titres sont détenus à 49 % par Lomiko Metals inc. (« Lomiko »)) couvrant une superficie de 15 616,47 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. La Société détient 51 % de la propriété, laquelle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers.

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

Québec

Rose Lithium-Tantalum Property

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 473 claims covering a total area of 244.99 km² and a mining lease representing 1.57 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 2% net smelter return ("NSR") on some claims, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Rose North Property

The Rose North property consists of 31 claims covering a total area of 16.14 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation.

Rose South Property

The Rose South property consists of 280 claims covering a total area of 148.81 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Corporation.

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 136 claims covering an area of 6,840.93 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 83 claims and a 2% NSR is also applicable on one claim. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on this claim.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 304 claims (of which 203 claims are 49%-owned per Lomiko Metals Inc. ("Lomiko")) covering an area of 15,616.47 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. The Corporation owns 51% of the Property, which is subject to a 1.4% NSR on 87 claims.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Bourier** (suite)**ENTENTE AVEC LOMIKO**

Le 24 avril 2021, la Société a conclu une convention d'options avec la société Lomiko octroyant le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier. Cette convention d'options a été amendée en décembre 2021 et décembre 2023.

Le 31 décembre 2023, Lomiko a transmis un avis à la Société, confirmant l'exercice de la première option lui donnant ainsi une participation initiale de 49 % dans la propriété Bourier, en émettant, à la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Lomiko, en versant à Critical Elements 50 000 \$ en espèces et en engageant 1 300 000 \$ en dépenses d'exploration sur la propriété.

Le 1^e avril 2024, Lomiko a informé la Société qu'elle n'exercera pas la seconde option qui lui aurait permis d'acquérir jusqu'à 70 % de la propriété Bourier. En conséquence et en conformité avec la convention d'options, les parties ont formé une coentreprise dans laquelle Critical Elements détient un intérêt de 51 %.

Redevances

Suite à l'exercice de la première option par Lomiko, Critical Elements recevra une redevance égale à 2 % du produit net de fonderie résultant de l'extraction et de la production des matières minérales sur la propriété Bourier.

La redevance comprend le droit de Lomiko d'acquérir une portion de celle-ci (1 %) en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

Droits de commercialisation du lithium

En cas de découverte de lithium, Critical Elements conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Elements de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Bourier, y compris la transformation en produits chimiques.

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Bourier Property** (continued)**AGREEMENT WITH LOMIKO**

On April 24, 2021, the Corporation entered into an option agreement with Lomiko granting Lomiko the right to earn up to a 70% interest in the Bourier property. This option agreement was amended in December 2021 and December 2023.

On December 31, 2023, Lomiko sent a notice to the Corporation confirming the exercise of the first option, giving it an initial 49% interest in the Bourier property by issuing to Critical Elements an aggregate of 5,000,000 common shares of Lomiko, by making cash payments to Critical Elements totalling \$50,000 and by incurring or funding Exploration Expenditures for a total amount of \$1,300,000 on the Property.

On April 1, 2024, Lomiko informed the Corporation that it would not exercise its second option to acquire up to 70% of the Bourier property. As a result, and in accordance with the option agreement, the parties have formed a joint venture in which Critical Elements holds a 51% interest.

Royalty

Following the exercise of the First Option by Lomiko, Critical Elements shall receive a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of any minerals on the Bourier Property.

The Royalty includes the right of Lomiko to purchase a portion thereof (1%) by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

Lithium Marketing Rights

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Bourier Property, including transformation into chemical products.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Caumont**

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres, répartis sur 50,37 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 43 titres miniers, dont 1 % sur 13 titres miniers, de 1,5 % sur 24 titres miniers et de 2 % sur 6 titres miniers desquels une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

Propriété Dumulon

La propriété Dumulon est constituée de 36 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 928,63 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 98 titres miniers et couvrant une superficie de 5 236,91 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 33 titres miniers, dont 2 % sur 23 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 33 titres miniers.

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 233 titres miniers couvrant une superficie de 11 206,17 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur, selon une orientation SO-NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 79 titres miniers, une redevance de 2 % sur 56 titres miniers et une redevance de 3 % sur 6 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 141 titres miniers.

12- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Caumont Property**

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks, totaling 94 claims, spread over 50.37 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 43 claims as follows: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims and 2% on 6 claims, of which 1% of each can be bought back for \$1,000,000.

Dumulon Property

The Dumulon Property consists of 36 contiguous cells, covering a total area of 1,928.63 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Corporation.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 98 claims covering an area of 5,236.91 hectares. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 33 claims, 2% on 23 claims and 3% on 10 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 33 claims.

Lemare Property

The Lemare Property is composed of one block totaling 233 claims covering an area of 11,206.17 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a 1.4% NSR on 79 claims, a NSR of 2% on 56 claims and a NSR of 3% on 6 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 141 claims.

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12- (suite)**Québec (suite)****Propriété Nisk**

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 90 titres miniers couvrant une superficie de 4 589,11 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. La Société détient 20 % de la propriété, laquelle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 26 titres miniers, une redevance de 2 % sur 44 titres miniers et de 3 % sur 13 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur 83 titres miniers.

ENTENTE AVEC POWER NICKEL

Le 22 décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Power Nickel qui octroie le droit à Power Nickel d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans la propriété Nisk, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.

Le 17 juillet 2023, Power Nickel a transmis un avis à la Société confirmant l'exercice de la première option et lui permettant ainsi une participation initiale de 50 % dans la propriété Nisk. Pour acquérir cette participation de 50 %, Power Nickel a fait un paiement en espèces de 500 000 \$, émis 12 051 770 actions de Power Nickel à la Société et engagé des dépenses d'exploration de 2 800 000 \$ sur la propriété Nisk.

Le 21 mars 2024, Power Nickel a informé la Société avoir complété une estimation des ressources ainsi que son engagement de financer des travaux d'exploration additionnel sur la propriété Nisk et du fait même Power Nickel a procédé à l'exercice de la seconde option de l'entente d'option intervenue le 22 décembre 2020 qui lui permettait d'acquérir 80 % sur ladite propriété. En conséquence et en conformité avec la convention d'options les parties ont formé une coentreprise dans laquelle la Société détient un intérêt de 20 %.

Après l'exercice de la deuxième option et jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur la propriété soit remise à la coentreprise, Critical Elements conservera une participation non dilutive de 20 % dans la coentreprise et ne contribuera pas aux coûts de la coentreprise.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**Québec (continued)****Nisk Property**

The Nisk Property is composed of one block totaling 90 claims covering an area of 4,589.11 hectares for over 20 kilometers in length. The Corporation owns 20% of the Property, which is subject to a 1.4% NSR on 26 claims, a NSR of 2% on 44 claims and a NSR of 3% on 13 claims. 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000 on 83 claims.

AGREEMENT WITH POWER NICKEL

On December 22, 2020, the Corporation signed an agreement with Power Nickel to option up to 80% of the Nisk Property, in Québec's Eeyou Istchee James Bay territory in Québec.

On July 17, 2023, Power Nickel Inc. sent a notice to the Corporation confirming the exercise of the first option, earning an initial 50% interest in the Nisk property. To acquire this 50% interest, Power Nickel made a cash payment of \$500,000, issued 12,051,770 Power Nickel shares to the Corporation and incurred \$2,800,000 in exploration expenditures on the Nisk property.

On March 21, 2024, Power Nickel informed the Corporation that it had completed a resource estimate and commitment to fund additional exploration work on the Nisk property, and proceeded to the exercise of the second option under the option agreement signed on December 22, 2020, to earn an 80% interest in the property. As a result, and in accordance with the option agreement, the parties have formed a joint venture in which Critical Elements holds a 20% interest.

Following the exercise of the Second Option and until such time as a definitive Feasibility regarding extraction and production activities on the Property is delivered to the Joint Venture, Critical shall maintain a 20% non-dilutive interest in the Joint Venture and shall not contribute to any Joint Venture costs.

**12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)****Québec (suite)****Propriété Nisk (suite)****Redevances**

Suite à l'exercice de la première et de la seconde option par Power Nickel, Critical Elements recevra, en cas de découverte de lithium, une redevance égale à 2 % sur les revenus nets de fonderie résultant de l'extraction et de la production de produits de lithium, y compris le minerai, le concentré et les produits chimiques de lithium, résultant des activités d'extraction et de production sur Nisk, y compris la transformation en produits chimiques. Power Nickel aura le droit à tout moment d'acheter 50 % de la redevance et de réduire ainsi la redevance à 1 % en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

Droits de commercialisation du lithium

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la Propriété, y compris la transformation en produits chimiques.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contiguë au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 70 titres miniers, dont 2 % sur 28 titres miniers et 3 % sur 42 titres miniers. Sur ces 70 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Bloc 1

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 84 titres miniers et couvrant une superficie totale de 4 478,54 hectares. Elle fait environ 17 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et dont 83 titres miniers sont contigus au bloc principal Nisk-Sud au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

**EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)****Québec (continued)****Nisk Property (continued)****Royalty**

Following the exercise of the First and Second Option by Power Nickel, Critical Elements will receive, in the event of a Lithium discovery, a royalty equal to 2% net smelter returns resulting from the extraction and production of Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products. Power Nickel shall have the right at any time to purchase 50% of the Royalty and thereby reduce the Royalty to 1% by paying to Critical Elements a total cash amount of \$2,000,000.

Lithium Marketing Rights

In the event of a Lithium discovery, Critical Elements will retain Lithium Marketing Rights meaning the exclusive right of Critical Elements to market and act as selling agent for any and all Lithium products, including Lithium ore, concentrate and chemical, resulting from the extraction and production activities on the Property, including transformation into chemical products.

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 104 claims covering an area of 5,563.07 hectares. It measures about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly owned by the Corporation and is subject to a NSR on 70 claims, representing 2% on 28 claims and 3% on 42 claims. On those 70 claims, 1% of the NSR can be bought back for \$1,000,000.

Bloc 1 Property

The Bloc 1 Property is composed of one block totaling 84 claims covering an area of 4,478.54 hectares. It measures about 17 kilometers in a SW-NE direction and 83 claims are contiguous South West to the Nisk-South main block. It is wholly owned by the Corporation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

12- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 12-
(suite)

Québec (suite)

Propriété Blocs 2 à 6

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 10 titres miniers et couvrant une superficie totale de 534,68 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Bloc 7

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe aux blocs principaux Valiquette, Dumulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

13- OBLIGATIONS LOCATIVES

Rapprochement de la variation de l'obligation locative :

	31 août / August 31, 2024
	\$
Solde au début de l'exercice	237 266
Augmentations	-
Remboursement de l'obligation locative	(64 949)
Radiation	-
Intérêts sur l'obligation locative	19 554
Solde à la fin de l'exercice	191 871
Moins : tranche à court terme	49 777
	<u>142 094</u>

En février et mars 2023, la Société a signé de nouveaux baux respectivement pour des bureaux situés à Blainville et Longueuil. Ces transactions ont été comptabilisées en augmentation des obligations locatives.

En mars 2023, la Société a cédé son bail pour son bureau situé à Montréal, y compris toutes les obligations liées à un autre locataire, avant la fin de son échéance. Cette cession a donné lieu à une radiation sur l'obligation locative d'un montant de 29 088 \$.

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

Québec (continued)

Blocs 2 to 6 Property

The Blocs 2 to 6 Property is composed of one block totaling 10 claims covering an area of 534.68 hectares. Blocs 2 to 6 Property is located in the east-southeast of the Duval main block. It is wholly owned by the Corporation.

Bloc 7 Property

The Bloc 7 Property is composed of one block totaling 54 claims covering an area of 2,890.54 hectares. It measures about 7 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous to the Valiquette, Dumulon and Caumont Est main blocks. It is located southwest of Valiquette block, north of Dumulon block and east of Caumont Est block. It is wholly owned by the Corporation.

13- LEASE LIABILITIES

Reconciliation of the movement of lease liabilities:

	31 août / August 31, 2023	
	\$	
Balance, beginning of year	41 218	
Additions	257 774	
Repayment of lease obligations	(44 536)	
Write-off	(29 088)	
Interest on lease liabilities	11 898	
Balance, end of year	237 266	
Minus: Current portion	45 395	
	<u>191 871</u>	

In February and March 2023, the Corporation signed new leases for respectively offices in Blainville and Longueuil. These transactions were accounted for as additions to lease obligations.

In March 2023, the Corporation ceded its lease for its Montreal office including all obligations, to another tenant before the end of its term. This disposal resulted in a write-off of the lease obligation in the amount of \$29,088.

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

13- OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

L'intérêts sur l'obligation locative inclut une somme de 11 875 \$ comptabilisée dans les actifs de prospection et d'évaluation au cours de l'exercice (nil en 2023).

L'obligation locative contractuelle est payable comme suit :

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	
Moins d'un an	49 777	45 395	Less than one year
Un à cinq ans	142 094	191 871	One to five years
Total	191 871	237 266	Total

Montant comptabilisé au résultat net :

13- LEASE LIABILITIES (continued)

Interest on lease liabilities included an amount of \$11,875 accounted for in exploration and evaluation assets during the year (2023 – Nil).

Contractual lease rentals are payable as follows:

Amount recognized in net earnings:

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	
Intérêts sur l'obligation locative	7 679	11 898	Interest on lease liabilities

14- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2024	
	Quantité / Number	Montant / Amount \$
Solde au début de l'exercice	217 785 300	111 034 601
Exercice d'options d'achat d'actions	50 000	39 769
Exercice de bons de souscription	-	-
Exercice d'options aux courtiers	-	-
Solde à la fin de l'exercice	217 835 300	111 074 370

14- SHARE CAPITAL

Authorized

Unlimited number of common shares without par value

Changes in the Corporation's share capital were as follows:

	31 août / August 31, 2023		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Balance, beginning of year	209 531 735	96 709 094	
Share purchase options exercised	500 000	582 699	
Warrants exercised	6 860 694	12 049 340	
Brokers options exercised	892 871	1 693 468	
Balance, end of year	217 785 300	111 034 601	

14- CAPITAL SOCIAL (suite)**Pour l'exercice clos le 31 août 2024**

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, la Société a encaissé 26 000 \$ suite à l'exercice de 50 000 options d'achat d'actions à un prix de 0,52 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 13 769 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 39 769 \$.

Pour l'exercice clos le 31 août 2023

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 396 000 \$ suite à l'exercice de 500 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,73 \$ et 1,26 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 186 699 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 582 699 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 12 049 340 \$ suite à l'exercice de 6 860 694 bons de souscription à un prix de 1,75 \$ et 2,50 \$ chacun.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 1 062 430 \$ suite à l'exercice de 892 871 options aux courtiers à un prix de 1,10 \$ et 1,75 \$ chacune. Suite à cet exercice, un montant de 631 038 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social, pour une augmentation totale du capital social de 1 693 468 \$.

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime incitatif général fondé sur des actions (le « plan Omnibus ») selon lequel le conseil d'administration peut octroyer des options d'achats d'actions, des unités d'actions incessibles, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées (collectivement « titres de rémunération ») aux administrateurs, dirigeants, employés, employés d'une société de gestion ou consultants.

Le plan Omnibus stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourraient être réservées pour attribution de titres de rémunération en vertu du plan Omnibus, est égal à 41 462 480 actions ordinaires de la Société.

14- SHARE CAPITAL (continued)**For the year ended August 31, 2024**

During the year ended August 31, 2024, the Corporation received \$26,000 following the exercise of 50,000 share purchase options at a price of \$0.52 each. Following this exercise, an amount of \$13,769 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$39 769.

For the year ended August 31, 2023

During the year, the Corporation received \$396,000 following the exercise of 500,000 share purchase options at a price varying between \$0.73 and \$1.26 each. Following this exercise, an amount of \$186,699 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$582,699.

During the year, the Corporation received \$12,049,340 following the exercise of 6,860,694 warrants at a price varying between \$1.75 and \$2.50 each.

During the year, the Corporation received \$1,062,430 following the exercise of 892,871 brokers options at a price varying between \$1.10 and \$1.75 each. Following this exercise, an amount of \$631,038 was reclassified from contributed surplus to share capital, for a total increase in share capital of \$1,693,468.

The shareholders of the Corporation approved an Omnibus Equity Incentive Plan (the "Omnibus Plan") whereby the Board of Directors may grant Options, Restricted share units, Performance share units, Deferred share units (collectively the "Awards") to directors, officers, employees, management company employee or consultant.

The Omnibus plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for Awards under the Omnibus plan shall be equal to 41,462,480 common shares of the Corporation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

15- SHARE-BASED PAYMENTS

Options d'achat d'actions

Share purchase options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in the Corporation's stock options were as follows:

	31 août / August 31, 2024	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	31 août / August 31, 2023	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	Quantité / Number	\$	Quantité / Number	\$	
Solde au début de l'exercice	3 339 332	1,40	3 450 000	1,18	Balance, beginning of year
Octroyées	100 000	0,69	539 332	2,28	Granted
Exercées	(50 000)	0,52	(500 000)	0,79	Exercised
Expirées	<u>(200 000)</u>	1,74	<u>(150 000)</u>	1,25	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 189 332</u>	1,39	<u>3 339 332</u>	1,40	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>3 189 332</u>	1,39	<u>3 339 332</u>	1,40	Options exercisable at the end of the year

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Expiration / Expiry
1 450 000	1,25	Initialement / initially 2023 ¹
35 000	Entre / between 0,24 – 2,10	2025
500 000	Entre / between 0,89 – 1,74	2026
<u>1 204 332</u>	Entre / between 1,35 - 2,29	2027
<u>3 189 332</u>		

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

¹ Conformément aux modalités du Plan Omnibus, la date d'expiration des options d'achat d'actions expirant en 2023 sera reportée à une date tombant au plus tard 10 jours ouvrables après la date à laquelle prend fin la période d'interdiction d'opérations formellement imposée par la Société en vertu de ses politiques de négociation internes.

**31 août /
August 31,
2024
\$**

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées durant l'exercice

0,23

La moyenne pondérée du prix de l'action au moment de l'exercice des options

0,65

La juste valeur de chaque option octroyée est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes :

Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate

Volatilité prévue / Expected volatility

Prix des actions à la date de l'octroi / Share price at the time of grant

Durée estimative / Expected life

Dividende prévu / Expected dividend yield

15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Share purchase options (continued)

¹ In accordance with the terms of the Omnibus Plan, the expiry date of share purchase options expiring in 2023 will be extended to a date that is no later than 10 business days after the expiry of the blackout period imposed by the Corporation pursuant to its internal trading policies.

**31 août /
August 31,
2023
\$**

The weighted average fair value of options granted during the year

1,41

The weighted average share price at the exercise date of options

2,02

The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

**31 août /
August 31,
2024**

**31 août /
August 31,
2023**

3,81 %

3,69 %

56,25 %

74,58 %

0,69 \$

2,28 \$

2 ans / years

4,8 ans / years

0 %

0 %

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Unités d'actions différées

Les mouvements dans les unités d'actions différées de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2024	Quantité / Number
Solde au début de l'exercice	78 602	
Octroyées	-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>78 602</u>	

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 78 602 unités d'actions différées aux administrateurs indépendants à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions différées devenaient acquises le 8 novembre 2023.

En septembre 2023, la Société a approuvé une rémunération aux administrateurs indépendants de 537 679 \$ payable en unités d'actions différées qui seront octroyées dès que prendra fin la période d'interdiction d'opérations formellement imposée par la Société en vertu de ses politiques de négociation internes. La quantité d'unités à émettre sera déterminée au moment de leur octroi en fonction du cours de l'action. La dépense reliée à ce paiement fondé sur des actions a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Les unités d'actions différées sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions différées sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi.

Unités d'actions incessibles

Les mouvements dans les unités d'actions incessibles de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2024	Quantité / Number
Solde au début de l'exercice	320 089	
Octroyées	<u>108 493</u>	
Solde à la fin de l'exercice	<u>428 582</u>	

15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Deferred share units

Changes in the Corporation's deferred share units were as follows:

	31 août / August 31, 2023	Quantité / Number
Balance, beginning of year	-	
Granted	<u>78 602</u>	
Balance, end of year	<u>78 602</u>	

On November 8, 2022, the Corporation issued 78,602 deferred share units to independent directors at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These deferred share units vested on November 8, 2023.

In September 2023, the Corporation approved a compensation for independent directors of \$537,679 payable in deferred share units to be granted as soon as the blackout period imposed by the Corporation pursuant to its internal trading policies ends. The number of units to be issued will be determined at the time of the grant based on the share price. The expense related to this stock-based compensation was recorded during the year ended August 31, 2024.

Deferred share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the Deferred share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

Restricted share units

Changes in the Corporation's restricted share units were as follows:

	31 août / August 31, 2023	Quantité / Number
Balance, beginning of year	-	
Granted	<u>320 089</u>	
Balance, end of year	<u>320 089</u>	

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**Unités d'actions incessibles (suite)**

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 104 802 unités d'actions incessibles aux dirigeants à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles devenaient acquises le 8 novembre 2023.

Le 8 novembre 2022, la Société a octroyé 174 672 unités d'actions incessibles à un dirigeant à une juste valeur de 2,29 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises en quatre tranches égales à compter du 8 novembre 2023.

Le 5 juin 2023, la Société a octroyé 40 615 unités d'actions incessibles à un employé à une juste valeur de 1,95 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises en trois tranches égales à compter du 5 juin 2024.

Le 2 juillet 2024, la Société a octroyé 108 493 unités d'actions incessibles à un employé à une juste valeur de 0,73 \$ par unité basée sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions incessibles seront acquises en trois tranches égales annuellement à compter du 2 juillet 2025.

En septembre 2023, la Société a approuvé une rémunération aux dirigeants de 708 000 \$ payable en unités d'actions incessibles qui seront octroyées dès que prendra fin la période d'interdiction d'opérations formellement imposée par la Société en vertu de ses politiques de négociation internes. La quantité d'unités à émettre sera déterminée au moment de leur octroi en fonction du cours de l'action. La dépense reliée à ce paiement fondé sur des actions a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Les unités d'actions incessibles sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions incessibles sont classées comme réglées en capitaux propres en fonction de leur juste valeur à la date d'octroi.

15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)**Restricted share units (continued)**

On November 8, 2022, the Corporation issued 104,802 restricted share units to officers at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These restricted share units vested on November 8, 2023.

On November 8, 2022, the Corporation issued 174,672 restricted share units to an officer at a fair value of \$2.29 per unit based on the share price at grant date. These restricted share units will vest in four equal tranches starting on November 8, 2023.

On June 5, 2023, the Corporation issued 40,615 Restricted share units to an employee at a fair value of \$1.95 per unit based on the share price at grant date. These restricted share units will vest in three equal tranches starting on June 5, 2024.

On July 2, 2024, the Corporation issued 108,493 restricted share units to an employee at a fair value of \$0.73 per unit based on the share price at grant date. These restricted share units will vest annually in three equal tranches starting on July 2, 2025.

In September 2023, the Corporation approved a compensation for executives of \$708,000 payable in restricted share units to be granted as soon as the blackout period imposed by the Corporation pursuant to its internal trading policies ends. The number of units to be issued will be determined at the time of the grant based on the share price. The expense related to this stock-based compensation was recorded during the year ended August 31, 2024.

Restricted share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the restricted share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Unités d'actions liées au rendement

Les mouvements dans les unités d'actions liées au rendement de la Société se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2024	Quantité / Number
Solde au début de l'exercice	148 134	
Octroyées	-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>148 134</u>	

Le 6 juin 2023, la Société a octroyé 71 698 unités d'actions liées au rendement à des employés à une juste valeur de 1,88 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 6 juin 2026 ou à la fin de la construction du projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Le 27 juin 2023, la Société a octroyé 35 750 unités d'actions liées au rendement à un employé à une juste valeur de 1,68 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 27 juin 2026 ou à la fin de la construction du projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Le 4 juillet 2023, la Société a octroyé 40 416 unités d'actions liées au rendement à un employé à une juste valeur de 1,78 \$ par unité basé sur le prix de l'action lors de l'octroi. Ces unités d'actions liées au rendement seront acquises le 4 juillet 2026 ou à la fin de la construction projet Rose lithium-tantale, selon la première éventualité.

Les unités d'actions liées au rendement sont payables en espèces ou en capitaux propres au gré de la Société. Comme l'intention de la Société est de payer en capitaux propres, les unités d'actions liées au rendement sont classées comme réglées en capitaux propres basé sur la juste valeur à la date d'octroi.

Ces transactions d'octroi d'unités d'actions différées, d'unités d'actions incessibles et d'unités d'actions liées au rendement ont donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 323 548 \$ (159 516 \$ en 2023) en rémunération et paiements fondés sur des actions.

Performance share units

Changes in the Corporation's performance share units were as follows:

	31 août / August 31, 2023	Quantité / Number	
	-		Balance, beginning of year
	<u>148 134</u>		Granted
	<u>148 134</u>		Balance, end of year

On June 6, 2023, the Corporation issued 71,698 performance share units to employees at a fair value of \$1.88 per unit based on the share price at grant date. These performance share units will vest at the earliest on June 6, 2026 or the end of construction of the Rose Lithium-Tantalum Project.

On June 27, 2023, the Corporation issued 35,750 performance share units to an employee at a fair value of \$1.68 per unit based on the share price at grant date. These performance share units will vest at the earliest on June 27, 2026 or the end of the Rose Lithium-Tantalum Project.

On July 4, 2023, the Corporation issued 40,416 performance share units to an employee at a fair value of \$1.78 per unit based on the share price at grant date. These performance share units will vest at the earliest on July 4, 2026 or the end of the Rose Lithium-Tantalum Project.

Performance share units are payable in cash or in equity instruments at the option of the Corporation. As the Corporation's intention is to pay in equity, the performance share units are classified as equity-settled based on their fair value at grant date.

These transactions, involving the grant of deferred share units, restricted share units and performance share units, resulted in the recording of \$323,548 (2023 - \$159,516) in share-based compensation.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options aux courtiers

Les mouvements dans les options aux courtiers se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2024	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Solde au début de l'exercice	967 387	1,80
Octroyées	-	-
Expirées	(967 387)	1,80
Exercées	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	-

15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Brokers options

Changes in brokers options were as follows:

	31 août / August 31, 2023	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
	1 798 510	1,47	Balance, beginning of year
	61 748	2,50	Granted
	-	-	Expired
	<u>(892 871)</u>	1,19	Exercised
	<u>967 387</u>	1,80	Balance, end of year

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées aux courtiers

31 août /
August 31,
2024
\$

-

La moyenne pondérée du prix de l'action au moment de l'exercice des options aux courtiers

-

31 août /
August 31,
2023
\$

0,76

2,85

The weighted average fair value of brokers options granted

The weighted average of share price at the exercise date of brokers options

La juste valeur de chaque option octroyée aux courtiers est estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes :

The fair value of each broker option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023
Taux d'intérêt sans risque / Risk free-interest rate	-	4,30 %
Volatilité prévue / Expected volatility	-	57,80 %
Prix des actions à la date de l'octroi / Share price at the time of grant	-	2,85 \$
Durée estimative / Expected life	-	9 mois / 9 months
Dividende prévu / Expected dividend yield	-	0 %

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

15- PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite) 15- SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Warrants

Changes in Corporation warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2024		31 août / August 31, 2023		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	8 518 625	2,50	15 394 325	2,17	Balance, beginning of year
Exercés	-	-	(6 860 694)	1,75	Exercised
Expirés	<u>(8 518 625)</u>	2,50	<u>(15 006)</u>	1,75	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	-	<u>8 518 625</u>	2,50	Balance, end of year

	31 août / August 31, 2024 \$	31 août / August 31, 2023 \$	
La moyenne pondérée du prix levée au moment de l'exercice des bons de souscription	-	2,34	The weighted average of share price at the exercise date of warrants

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERIS DIFFÉRÉS 16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

	2024	2023	
	\$	\$	
Impôts exigibles			Current tax expense
Recouvrement d'impôt courant	(673 003)	(140 460)	Current tax recovery
	<u>(673 003)</u>	<u>(140 460)</u>	
Impôts différés			Deferred tax expense
Création et renversement des écarts temporaires	673 003	140 460	Origination and reversal of temporary differences
	<u>673 003</u>	<u>140 460</u>	
Charge (recouvrement) d'impôt sur les résultats	<u>-</u>	<u>-</u>	Total current and deferred tax expense (recovery)

Rapprochement du taux d'imposition effectif

Reconciliation of effective tax rate

Le recouvrement d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % en 2023) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

Income tax recovery differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.5% (2023 - 26.5%) to the loss before taxes for the following reasons:

	2024	2023	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>124 062</u>	<u>3 252 760</u>	Loss before income taxes
Recouvrement d'impôt prévu	(32 876)	(861 981)	Expected tax recovery
Paiements fondés sur des actions	421 966	420 817	Share-based compensation
Variation de l'impôt minier différé déductible	(178 346)	(37 221)	Variation of deductible mining deferred tax
Portion non imposable sur le gain de réévaluation comptable des titres négociables	(619 586)	(212 307)	Non-taxable portion of accounting revaluation gain on marketable securities
Dépenses non déductibles et autres	108 790	17 330	Non-deductible expenses and others
Variation des actifs d'impôts différés non-reconnus	<u>300 052</u>	<u>673 362</u>	Change in deferred tax assets not recognized
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>-</u>	Income tax recovery

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)	2024	2023	16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	\$	\$	Unrecognized deferred tax assets
Pertes autres qu'en capital reportées	6 921 238	6 179 807	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	302 513	486 682	Share issuance cost
Titres négociables	-	257 210	Marketable securities
	<u>7 223 751</u>	<u>6 923 699</u>	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Deferred tax assets have not been recognised in respect to these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Corporation can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

The non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	907 142	894 136
2036	1 107 285	1 091 179
2037	2 873 872	2 855 516
2038	3 835 150	3 816 870
2039	3 515 253	3 507 384
2040	2 804 902	2 800 947
2041	4 229 677	4 229 678
2042	6 404 758	6 402 274
2043	5 411 798	5 411 799
2044	6 196 501	6 193 098
	<u>44 882 050</u>	<u>42 558 832</u>

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

16- IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)

16- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

Recognized deferred tax assets and liabilities

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(4 378 915)	(3 815 522)	(4 378 915)	(3 815 522)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(3 299 764)	(2 626 762)	(3 299 764)	(2 626 762)	Exploration and evaluation assets – mining tax
Pertes autres qu'en capital	4 705 336	3 796 236	-	-	4 705 336	3 796 236	Non-capital losses
Immobilisations corporelles	31 611	19 286	-	-	31 611	19 286	Equipment
Titres négociables	-	-	(358 032)	-	(358 032)	-	Marketable securities
Actifs (passifs) d'impôts différés	4 736 947	3 815 522	(8 036 711)	(6 442 284)	(3 299 764)	(2 626 762)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(4 736 947)	(3 815 522)	4 736 947	3 815 522	-	-	Tax offset
Passifs d'impôts différés nets	-	-	(3 299 764)	(2 626 762)	(3 299 764)	(2 626 762)	Net deferred tax liabilities

17- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société a enregistré des pertes en 2024 et 2023 et que leur effet aurait été anti-dilutif.

17- EARNINGS PER SHARE

All warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common share calculation since the Corporation has incurred losses in 2024 and 2023 and that their effect would have been antidilutive.

18- FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

18- GENERAL AND ADMINISTRATIVE EXPENSES

	31 août / August 31, 2024 \$	31 août / August 31, 2023 \$	
Frais d'occupation	66 371	45 728	Occupancy expenses
Frais de déplacement	9 847	63 419	Travel expenses
Frais d'assurance	78 645	66 282	Insurance expenses
Frais de représentation	6 806	12 603	Promotional activities
Frais de bureau	219 521	152 367	Office expenses
Frais relatifs aux titres miniers	-	89 315	Claims renewal expenses
	<u>381 190</u>	<u>429 714</u>	

Notes complémentaires aux états financiers **Notes to Financial Statements**

19- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE **19- ADDITIONAL INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Net change in non-cash operating working capital items:

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	
Autres débiteurs	(35 139)	(11 930)	Other receivables
Taxes à recevoir	282 388	173 837	Taxes receivable
Frais payés d'avance	(420 333)	171 050	Prepaid expenses
Crédits d'impôt miniers à recevoir	(1 304 355)	(140 460)	Mining tax credits receivable
Créditeurs et charges à payer	<u>(2 201 015)</u>	<u>(2 446 283)</u>	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(3 678 454)</u>	<u>(2 253 786)</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	31 août / August 31, 2024	31 août / August 31, 2023	
	\$	\$	
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	397 917	3 478 728	Change in exploration and evaluation assets included in accounts payable and accrued liabilities
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	1 304 355	1 024 392	Tax credit related to resources and mining tax credit
Ajout d'actifs de prospection et d'évaluation	53 122	-	Additions to exploration and evaluation assets

20- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, la Société a engagé des frais d'aménagement et de mise en valeur de 760 988 \$ (666 758 \$ en 2023) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. En relation avec ces transactions, une somme de 64 018 \$ était à payer au 31 août 2024 (23 846 \$ en 2023).

Le chef de la direction de la Société détient 50 % de 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers des propriétés Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 37,5 % de 2 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers de la propriété Rose lithium-tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 août / August 31, 2024
	\$
Salaires et charges sociales des dirigeants	2 904 827
Rémunération à titre d'administrateur	325 604
Rémunération et paiements fondés sur des actions	<u>1 245 679</u>
	<u>4 476 110</u>

En relation avec les salaires et charges sociales des dirigeants, une somme de 1 124 254 \$ était à payer au 31 août 2024 (1 057 056 \$ en 2023).

En septembre 2023, la Société a approuvé une rémunération aux dirigeants de 708 000 \$ payable en unités d'actions incessibles et une rémunération aux administrateurs indépendants de 537 679 \$ payable en unités d'actions différées qui seront octroyées dès que prendra fin la période d'interdiction d'opérations formellement imposée par la Société en vertu de ses politiques de négociation internes. La quantité d'unités à émettre sera déterminée au moment de leur octroi en fonction du cours de l'action. La dépense reliée à ce paiement fondé sur des actions a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

20- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with key executives and with members of the Board of Directors

During the year ended August 31, 2024, the Corporation incurred development expenses of \$760,988 (2023 - \$666,758) with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the Chief Executive Officer is a shareholder. In relation with these transactions, amount of \$64,018 was payable as at August 31, 2024 (2023 – \$23,846).

The Corporation's Chief Executive Officer owns 50% of 1% NSR on some of the claims of the Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties and 37.5% of 2% NSR on some of the claims of the Rose Lithium-Tantalum property.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties.

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Corporation:

	31 août / August 31, 2023	
	\$	
	2 723 505	Management salaries and fringe benefits
	185 456	Directors' fees
	<u>1 021 392</u>	Compensation and share-based payments
	<u>3 930 353</u>	

In relation with Management salaries and fringe benefits, amount of \$1,124,254 was payable as at August 31, 2024 (2023 – \$1,057,056).

In September 2023, the Corporation approved a compensation for executives of \$708,000 payable in restricted share units and a compensation for independent directors of \$537,679 payable in deferred share units to be granted as soon as the blackout period imposed by the Corporation pursuant to its internal trading policies ends. The number of units to be issued will be determined at the time of the grant based on the share price. The expense related to this stock-based compensation was recorded during the year ended August 31, 2024.

21- PASSIFS ÉVENTUELS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

22- ENGAGEMENTS

Le plan de de réhabilitation et de restauration de la Société concernant le projet Rose lithium-tantale a été accepté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la province de Québec (MERN) en mai 2022. Ce plan est assorti d'une garantie financière couvrant le coût de la restauration de l'ensemble du site minier s'élevant à 21 692 923 \$. En septembre 2022, un versement égal à la moitié de ce montant a été effectué sous forme de cautionnement par une compagnie d'assurance et ce, par souci de préserver les liquidités de la Société. En mai 2023 et 2024, un versement égal à la moitié du versement de septembre 2022 a été effectué selon les mêmes termes que le versement de septembre 2022. La Société a fourni à la compagnie d'assurance une garantie sous la forme d'une lettre de crédit irrévocable d'une banque canadienne, pour un montant égal à au moins 25 % du montant cautionné, ajustable à chaque changement apporté subséquent au solde de cautionnement pour s'assurer qu'il est à tout moment égal à au moins 25 % du montant cautionné. En lien avec ce cautionnement, la Société doit payer des frais annuels équivalents à 2 % du montant cautionné. Ces frais sont présentés en augmentation des frais de prospection et d'évaluation de la propriété Rose lithium-tantale à l'état de la situation financière.

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées aux risques financiers suivants :

- a) Risque de marché
- i) Risque de change

La Société effectue certaines transactions en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. Les soldes des créditeurs et charges à payer libellés dans ces monnaies étrangères s'élevaient à 2 005 \$ CA (1 486 \$ US) au 31 août 2024 et 11 938 \$ CA (8 930 \$ US) et 5 079 \$ CA (2 970 £) au 31 août 2023. Conséquemment, la Société est exposée au risque de fluctuation du taux de change.

21- CONTINGENT LIABILITIES

The Corporation's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Corporation is in conformity with the laws and regulations.

22- COMMITMENTS

The Corporation's rehabilitation and restoration plan for the Rose Lithium-Tantalum project was accepted by the Ministry of Energy and Natural Resources of the province of Québec (MERN) in May 2022. This plan is accompanied by a financial guarantee covering the cost of restoring the entire mine site amounting to \$21,692,923. In September 2022, a payment equal to half of this amount was made in the form of a bond by an insurance company, in order to preserve the Corporation's liquidity. In May 2023 and 2024, a payment equal to half the September 2022 payment was made under the same terms as the September 2022 payment. The Corporation provided the insurance company with a guarantee in the form of an irrevocable letter of credit from a Canadian bank, for an amount equal to at least 25% of the bonded amount, adjustable with each subsequent change to the bonded balance to ensure that it is at all times equal to at least 25% of the bonded amount. In connection with this bond, the Corporation must pay an annual fee equivalent to 2% of the bonded amount. These costs are presented as an increase in exploration and evaluation costs for the Rose Lithium-Tantalum property in the statement of financial position.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Corporation's activities are exposed to following financial risks:

- a) Market risk
- i) Currency risk

The Corporation makes certain transactions in foreign currencies mainly in US dollars and euros. The balances in the accounts payable and accrued liabilities in these foreign currencies were \$2,005 CA (US\$ 1,486) as at August 31, 2024 and \$11,938 CA (US\$ 8,930) and \$5,079 (2,970 £) as at August 31, 2023. Consequently, the Corporation is exposed to foreign exchange fluctuation.

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

i) Risque de change (suite)

L'impact sur la perte nette d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des devises par rapport au dollar canadien serait négligeable.

ii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché et des bons de souscription. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1 et 3) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2024, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 100 % du cours des actions des titres négociables et des bons de souscription détenus par la Société aurait changé la perte nette de la Société de 7 887 146 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

b) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres débiteurs, des placements et des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux applicable à la date de l'état de la situation financière pour un même instrument. Le taux est similaire au taux applicable aux instruments de la dette à long terme.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont calculées à une date spécifique en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, le calendrier des flux de trésorerie futurs estimés et les taux d'actualisation. En conséquence, en raison de sa nature approximative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable dans le cadre d'un règlement immédiat des instruments financiers.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

i) Currency risk (continued)

The impact on the net loss of a 10% increase or decrease in foreign currencies against the Canadian dollar would be negligible.

ii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to marketable securities, or factors affecting all marketable securities and warrants (Level 1 and 3 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2024, a 100% change in stock prices of the marketable securities and warrants held by the Corporation would have changed the Corporation's net loss by \$7,887,146 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

b) Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, other receivables and accounts payable, investments and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

The fair value of the long-term debt is determined on the basis of discounted cash flow using the rate applicable at the date of the statement of financial position for a given instrument. The rate is similar to the rate applicable to the long-term debt instruments.

The fair value represents the amount that would be received for the sale of an asset or paid for the transfer of a liability in an orderly transaction between market participants at the measurement date. The fair value estimates are calculated at a specific date taking into consideration assumptions regarding the amounts, the timing of estimated future cash flows and discount rates. Accordingly, due to its approximate and subjective nature, the fair value must not be interpreted as being realizable in an immediate settlement of the financial instruments.

Notes complémentaires aux états financiers Notes to Financial Statements

23- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

23- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

c) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Corporation's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

d) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Corporation will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has sufficient financing sources. The Corporation establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

	Valeur comptable / Carrying amount	Flux de trésorerie contractuels / Contractual cashflows	De 0 à 12 mois / 0 to 12 months	
	\$	\$	\$	
Créditeurs et charges à payer	2 250 864	2 250 864	2 250 864	Accounts payable and accrued liabilities

La Société aura besoin d'importants financements supplémentaires à court et à long terme afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale. Se reporter à la note 2.

The Corporation will need significant additional funding in the near and long term in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum. See Note 2.

24- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La Société définit maintenant le capital qu'elle gère comme étant les capitaux propres. Au 31 août 2024, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui totalisent 73 558 407 \$. Lors de la gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : a) s'assurer que l'entité continue d'être en exploitation; b) augmenter la valeur des actifs de l'entité; et c) obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissements, ses besoins en fonds de roulement et d'augmenter la valeur des actifs de l'entité et d'obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

25- ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 6 septembre 2024, la Société a renouvelé un certificat de dépôt garanti non rachetable de 2 923 687 \$, renouvelable auprès d'une institution financière canadienne, à titre de garantie pour la lettre de crédit émise par cette institution financière. Ce certificat porte intérêt à un taux de 3,89 % venant à échéance en mars 2025.

En octobre 2024, la Société a encaissé une somme de 886 343 \$ relative au crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers de l'exercice clos le 31 août 2023.

24- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

The Corporation defines capital that it manages as shareholders' equity. As at August 31, 2024, the capital of the Corporation consisted of equity amounting to \$73,558,407. When managing capital, the Corporation's objectives are a) to ensure the entity continues as a going concern; b) to increase the value of the entity's assets; and c) to achieve optimal returns for its shareholders. The Corporation's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its activities, working capital requirements and to increase the value of the entity's assets and to achieve optimal returns to shareholders.

There were no significant changes in the Corporation's approach to capital management during the year ended August 31, 2024.

25- SUBSEQUENT EVENTS

On September 6, 2024, the Corporation renewed a non-redeemable guaranteed certificate of deposit of \$2,923,687, renewable with a Canadian financial institution, as security for the letter of credit issued by this financial institution. The certificate bears interest at 3.89% and matures in March 2025.

In October 2024, the Corporation received \$886,343 refundable tax credit on mining duties for the year ended August 31, 2023.